

Ce cours a été construit grâce à ce site internet qui dispose de toutes les sources nécessaires. [Les normes bibliographiques : comment bien citer ses sources ? \(compilatio.net\)](#)

Les normes bibliographiques pour éviter le plagiat :

Pour une rédaction de rapport de stage, mémoire, thèse ou travail de recherche, quand on a recours aux citations → nécessité de prouver et de donner de la valeur au travail académique.

Toutes les sources utilisées doivent être mentionnées et citées de manière correcte à la fois dans le texte et en bas de page du document.

La bibliographie = doit apparaître en fin du devoir avec la liste des sources utilisées détaillée.

Les façons de mentionner les auteurs ou source doivent se référer à des normes de citation et normes de bibliographies. Elles peuvent être divers et variées et vont être adaptés selon ce qu'on rédige.

La source bibliographique c'est l'ensemble d'informations permettant d'identifier à la fois la citation et de s'assurer de l'authenticité du passage de la citation.

Cette source comprend au minimum :

- L'auteur/ l'autrice
- Le nom du document (dont la citation est extraite)
- La date de parution

La référence bibliographique doit répondre à une norme bibliographique. On ne présente pas une bibliographie comme on le veut.

Les informations mentionnées sont mises en forme avec un ordre précis.

La source pourra être retrouvée dans le corps du texte (format différent possible = lettre, chiffre, nom auteur et date), en bas de page ou dans la bibliographie.

L'objectif d'identifier une source et de construire une bibliographie → On évite le plagiat !

La norme bibliographique (ou norme de citation) : ceci va comprendre un ensemble de règles et de convention pour décrire de manière systématique et normalisée les références bibliographiques.

Elle est utilisée autant dans un travail académique que scientifique.

En quoi **ces normes sont importantes** :

- Elles vont permettre de rendre la bibliographie (références et sources) cohérentes et facilement identifiable.

Les plus courantes :

- Les normes APA
- Le format MLA
- Chicago Style Citation
- Harvard Referencing Style

- Les normes ABNT

Attention c'est une liste non exhaustive. Il existe beaucoup de normes bibliographiques. Selon le journal dans lequel on veut publier, une norme bibliographique peut être exigée.

S'il n'y a pas d'indication, c'est selon le format du travail présenté que l'on choisira la norme bibliographique à utiliser.

Les normes de citations, vont dépendre également de la source citée. Il existe des règles différentes pour citer un livre, un article scientifique, un article de presse, une vidéo ...

Pourquoi citer les sources avec les normes de citations :

- 1- Eviter de faire du plagiat
- 2- Valoriser le travail effectué
- 3- Vérification des faits énoncés
- 4- Permettent aux lecteurs et lectrices de développer des savoir et de la réflexion

Comment mettre en forme la bibliographie ?

Pour cela nous allons utiliser les Guillemets « » , *l'italique* et même les parenthèses () et crochets [] dans certains cas. Les abréviations peuvent également faire partie des normes de citations.

L'une des choses importantes à retenir c'est que lorsqu'on utilise une norme de citation dans un travail, on l'utilise pour tout le travail. On ne passe pas d'une norme à une autre.

Détails des normes de bibliographies :

1. Les normes APA pour le travail académique :

- C'est la norme bibliographique la plus utilisée dans le monde académique (étudiant.e.s).
- C'est un style de citation pratique pour des écrits scientifiques, académiques et psychologiques.

Quelles sont les normes Bibliographiques APA selon le travail ?

- Pour la bibliographie : Nom de l'auteur + initiale du prénom + date de publication + titre de l'œuvre.
- Pour un mémoire : Nom de l'auteur + initiale du prénom + date de publication + titre du mémoire ou de la thèse + université
- Pour un article d'un journal en ligne : Nom de l'auteur + année de publication + titre de l'article + nom du journal + volume + fascicule + pages + mention « en ligne » + URL.
- Pour un article d'un journal papier : Nom de l'auteur + année de publication + titre de l'article + nom du journal + volume + fascicule + pages
- Pour un article Blog : Nom de l'auteur + année de publication + titre de l'article + URL

Ex de citation dans la bibliographie :

Compilatio. (2023, 19-04). "Plagiat durant vos études : quels sont les risques et sanctions ?". Consultable à l'url suivante : <https://www.compilatio.net/blog/plagiat-etudes-risques>.

L'objectif d'identifier une source et de construire une bibliographie → On évite le plagiat !

Le droit d'auteur et plagiat

Droit d'auteur : ceci représente la propriété littéraire et artistique. Il englobe une notion plus large avec la propriété intellectuelle dont la propriété industrielle et la propriété littéraire et artistique.

Un droit d'auteur s'acquiert automatiquement dès qu'une œuvre, travail, ... est associé à une création intellectuelle.

On va distinguer deux types de droits à partir du droit d'auteur :

- **Le droit moral** qui accompagne l'auteur pendant la diffusion de son travail et dans la protection de son intégrité. Se droit à pour mission de garantir le respect du nom de l'auteur.
- **Le droit patrimonial** qui lui va protéger les intérêts économiques de l'auteurs et des ayants droit. Ceci pendant toute la durée de protection légale. Cela permet à l'auteur de diffuser librement son travail en ayant un profit économique.

Ex : utilisation des photos, dessin, images, musique, ...

Issu du site : « Obtention du droit d'auteur pour protéger mon œuvre

Dès lors que votre œuvre intellectuelle est **produite**, vous acquerez **automatiquement** le droit d'auteur. Vous obtenez le droit d'exploiter **librement** votre œuvre en plus de la protection de votre propriété intellectuelle en Europe et partout dans le monde.

Selon [le Code de la Propriété Intellectuelle Article L112-2](#), le droit d'auteur concerne par exemple :

- Les œuvres **écrites** : littéraires, artistiques et scientifiques, y compris les traductions originales
- Les œuvres **orales** : conférences, allocutions, sermons, plaidoiries, interviews
- Les œuvres **dramatiques** ou **chorégraphiques**, numéros de cirque
- Les **créations sonores** : œuvres musicales, graphiques et plastiques
- Les arts de **l'image** : photographies, œuvres cinématographiques et audiovisuelles
- Les **dessins** (peinture, architecture, sculpture, gravure, lithographie)
- Les créations **d'art appliqué**, notamment créations de mode
- Les **illustrations**, cartes géographiques, plans et croquis et ouvrages plastiques relatifs à la géographie, à la topographie, à l'architecture et aux sciences
- **Les logiciels** »

Comment prouver qu'on est l'auteur de son travail ?

Par exemple en science → cahier de laboratoire qui retrace toutes les expériences menées → constitue une preuve mais également un moyen de reproduction.

Si je ne respecte pas ce droit d'auteur et donc cette propriété intellectuelle → Je peux plagier un travail.

Mais qu'est-ce que le plagiat ??

Selon la juridiction, le plagiat c'est le fait de copier ou d'emprunter le travail intellectuel d'une personne sans attribution appropriée (sans la nommer) ou en le présentant comme son travail.

Ce plagiat peut être présenté sous différentes formes :

- Avec la reprise complète d'un texte
- D'un extrait de texte
- D'une image
- D'une œuvre artistique
- Ou bien même de toute autre œuvre de l'esprit (ex : peinture, sculpture, ...)

Le plagiat c'est une violation du droit d'auteur et des règles éthiques établies autour. C'est légalement condamnable selon la gravité du plagiat (ex : reprise de musique).

Issu du site :

« Comment les enseignants peuvent sensibiliser les étudiants à l'intégrité académique ?

- **Faire signer aux étudiants un engagement** : code de l'honneur ou charte anti-plagiat ;
- **visualiser une vidéo de prévention du plagiat** en classe (exemples : "[Lucas gagne du temps sur la rédaction de son devoir...](#)" ou "[Quand le rêve d'une jeune étudiante s'envole...](#)") ;
- **discuter du [référencement bibliographique](#)**
- **former aux [normes de citations](#)** et à la **rédaction de la [bibliographie](#)**,
- **faire des points d'étapes** avant le rendu final du devoir académique ,
- **utiliser régulièrement le [logiciel détecteur de plagiat, Compilatio Magister](#),**
- **utiliser régulièrement un [détecteur d'IA](#), comme [Compilatio Magister+](#),**
- **inviter les étudiants à utiliser [Compilatio Studium, le vérificateur de plagiat pour étudiants](#).** »

Quelle est la place de l'IA ?? Aide ou plagiat ?

Selon le ministère de l'enseignement supérieur de la recherche, l'IA est définie comme un outil utilisé par une machine qui serait capable de « reproduire des comportements liés aux humains » en prenant par exemple le raisonnement, la planification et la créativité.

Aujourd'hui l'utilisation de l'IA est diverse et variée comme par exemple pour les recherches, les achats en ligne, la communication, la traduction, les villes connectées,

Il est possible d'utiliser l'intelligence artificielle dans le monde de la recherche.

Exemple : utilisation sur des IRM pour évaluer l'impact un AVC ischémique pour prédire des risques de nécrose ; faire une estimation, supposition de l'évolution d'une pathologie, d'une population.

On peut même utiliser l'IA pour rédiger un article scientifique ! Par exemple en utilisant ChatGPT.

Mais quel est le risque de l'utilisation des IA dans certains cas ?

Toutes les IA ne sont pas composées/ construite sur des données, sources fiables, de ce fait elle peut erroné le travail effectué. De plus, l'IA est basée sur des collectes de données, on peut donc tomber dans une sorte de plagiat.

→ Débat autour du plagiat.

Quel est votre avis dessus ?